



Notre association doit continuer et pour être entendue, elle a besoin d'adhérents.

Merci de ce que vous pouvez faire pour nous aider.



Nous sommes très inquiets sur le secteur des Gorges de l'Escaumels :

- **Le projet éolien sur Comiac** n'a pas encore été déposé à la Dreal du Lot à la date du 24 avril mais le conseil municipal de Sousceyrac en Quercy du **13 mars 2018** a voté à la majorité des 27 présents le projet de signature de la convention autorisant les pales d'éoliennes à survoler les voies de communication communales. Vous pouvez découvrir les emplacements prévus des **5 aérogénérateurs sur notre site**. Nous avons demandé les délibérations et le texte de la convention.
 - **Lors de cette délibération, des élus ne se sont inquiétés que de la nuisance sonore qui impactera le camping ! Lire l'extrait des délibérations et le texte de la convention.**
 - **Ils ne se sont pas inquiétés des problèmes que les infrasons peuvent provoquer sur l'élevage** comme pour
 - les porcs en Pologne
 - les bovins en Allemagne
 - les ovins en Australie
 - les chevaux au Portugal
 - **et ce qui arrive aux mammifères peut arriver aux humains**
 - voir les explications et les **liens sur notre site**
 - Nous aurons besoin **d'aide financière et d'adhérents** car nous demandons à **Maître IZEMBARD** d'intervenir pour nous aider dans ce combat. N'hésitez pas à télécharger le **bulletin d'adhésion 2018 en format pdf** ou à le transmettre à vos amis ou relations.
 - Nous avons obtenu un rendez-vous avec Mme Huguette TIEGNA, députée de la circonscription, le vendredi 27 avril.
- à suivre ... signez et faites signer les pétitions

Quelques informations nous ont semblé importantes à vous transmettre. Un certain nombre d'entre elles sont disponibles sur notre site : **<http://appgecomiac.for-lac.com/>**

N'hésitez pas à le consulter, cela renforcera son positionnement sur les moteurs de recherche... Dans le texte, comme sur le site, les liens sont mis **en gras et en rouge**, il suffit de cliquer dessus

- Suite à l'envoi **de mels aux députés**, à propos de l'augmentation de 110% de la production de CO2 par kWh entre 2014 et 2017, le vice-président de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire à l'assemblée Nationale, M. Péréa, a saisi le **médiateur de l'énergie** et nous attendons la réponse..
- Nous avons envoyé des mels aux membres de la commission mixte paritaire qui a étudié les amendements au projet de loi " pour un État au service d'une société de confiance ". Le rapporteur M. Guerini m'a répondu qu'un désaccord est apparu, notamment sur les articles 35 et 35b favorisant les promoteurs éoliens. Nous attendrons la 2ème lecture à l'Assemblée Nationale..

- Au moment où le **débat public** sur la PPE (Programmation Pluriannuelle de l'Énergie) est en activité, **la cour des comptes** juge, dans son rapport publié en avril 2018, que l'énergie éolienne est « un dispositif coûteux et peu efficace » lire les articles **du Point** ou **du Monde** du 18 avril 2018.
- Lire aussi « L'impéritie de l'Etat ou la gabegie de l'éolien » publié le **19 mars 2018** par l'Institut de Recherche Economique et Fiscale.
- Indre : les riverains du parc de **5 aérogénérateurs d'Ambrault-Vouillon**, mis en service il y a un an ont la parole : *dès 21 h, je ne peux plus manger sur ma terrasse* », a expliqué M. Villaudière. « *Quand les éoliennes marchent, j'ai constaté que les grenouilles du plan d'eau ne chantent pas. Les grues dévient leur trajectoire ; ce n'est pas l'armature qui les gêne, mais les sons* », a souligné M. Villemont. « *J'habite le bourg et je ne peux ni émettre ni recevoir d'appels sur mon portable* », affirme M. Moulin. « *J'habite Vouillon et ce vrombissement ressemble à un avion qui passe, en fonction du vent et des orientations* » a signalé un autre participant. « *Si, dans cinq ans, je veux vendre ma maison, je n'aurai aucune demande avec ces quatre éoliennes au fond de mon jardin* », s'est inquiété un autre un habitant.
- Autres sources de production
 - **Centrale à gaz de cogénération** : la Banque européenne d'investissement (BEI) a octroyé un prêt de 30 millions d'euros pour financer la centrale de cogénération Cho Tiper de Thouars (79), développée par la filiale du groupe Europlasma, Cho Power (**article du 28 mars 2018**). Chaque année il devrait fournir assez d'électricité pour 45 000 habitants tout en évitant l'enfouissement de 50.000 tonnes de déchets non-recyclables et l'émission de 28.000 tonnes de CO₂.
 - **Méthanisation** - Le gouvernement veut "verdir le gaz" (**article du 26 mars 2018**) Après l'éolien terrestre en début d'année, le ministère de la Transition écologique a annoncé ce 26 mars 15 propositions visant à accélérer cette fois le développement de la filière de la méthanisation.
 - **Hydrolien** : Grâce aux **hydroliennes fluviales**, la France pourrait produire de l'énergie au vu de ses importants **gisements hydro-électriques** encore inexploités. Consciente de son potentiel, la France souhaite développer 3 TWh de puissance hydroélectrique d'ici 2020.
- Des nouvelles de la **Fédération de l'Environnement Durable** dont notre association est membre
 - **A Montmorillon, le 21 avril, le président de la Fed, Jean-Louis Butré, en réunion publique a dénoncé le système à la Madoff** de l'éolien : « *L'éolien ne relève pas de l'écologie mais d'une affaire d'argent, de beaucoup d'argent. Aucune machine, a-t-il assuré, n'est fabriquée en France. C'est un système à la Madoff.* » Qui paie ? « *Cet argent est pris sur la facture d'électricité qui a augmenté, entre 2006 et 2016, de 42 % pour ceux qui ont le chauffage et 38 % pour les autres. Ils font rêver les gens avec une rentabilité sur des tarifs artificiels. Il suffit d'une négociation, d'un décret pour que ça s'arrête et tout s'écroule.* » lire l'article dans **Centre Presse** ou le JT du **21 avril de FR3 Charente** Poitou (entre la 3ème et la 9ème minute)
 - **L'administration fiscale** a accordé à la Fed le droit d'établir des reçus fiscaux. Dans ses attendus, le directeur précise : " *Les actions menées par l'association en vue de sensibiliser l'opinion publique aux problématiques de l'environnement et au développement non maîtrisé des éoliennes comme source d'énergie électrique renouvelable afin de faire des propositions innovantes pour limiter les impacts sanitaires du bruit engendré par les éoliennes relèvent de la défense de l'environnement naturel*".

Signez et faites signer

- Notre pétition pour éviter les **éoliennes à Comiac**
- La pétition **de Parlan**

Vous pouvez télécharger

- Un PowerPoint d'aide pour expliquer le danger des parcs industriels éoliens. Il a été fait par André Posokhow, administrateur de la FED, et ne contient ni logo, ni images. Il a pour titre " **l'éolien industriel**"

- Un PowerPoint fait par l'association [Stop-Eole-Parlan](#) qui comporte 12 pages dénonçant et expliquant les **dangers** des **parcs industriels éoliens**.
- Un pdf appelé manuel éolien de **prise illégale d'intérêt** ou de **complicité**...
- Vous pouvez télécharger le **bulletin d'adhésion 2018 en format pdf**

La loi **n° 76-629 du 10 juillet 1976** stipule dans son article 1er : "**...Il est du devoir de chacun de veiller à la sauvegarde du patrimoine naturel dans lequel il vit. Les activités publiques ou privées d'aménagement, d'équipement et de production doivent se conformer aux mêmes exigences....**"

La loi constitutionnelle n° 2005-205 du 1 mars 2005 relative à la Charte de l'environnement précise en l'article 2:

Art. 1er. - Chacun a le droit de vivre dans un **environnement équilibré et respectueux de la santé**.

Art. 2. - **Toute personne a le devoir de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement....**

Art. 9. - La recherche et l'innovation doivent apporter leur concours à la **préservation et à la mise en valeur de l'environnement**.

N'hésitez pas à transmettre ce courriel à vos amis

Bien cordialement pour le bureau
 Gilles Forhan, secrétaire APPGE, membre du CA de la FED
 06.43.80.15.87
gilles.forhan@wanadoo.fr
appge-comiac@laposte.net
 site <http://appge-comiac.e-monsite.com/>

Membres du bureau :
 Brigitte Briard, [présidente](#)
 Jan Svatos, [trésorier](#)
 Benoît Briard, [trésorier adjoint](#)
 Gilles Forhan, [secrétaire](#)
 Bernadette Forhan, [relecture](#)